

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES - 20 octobre 2016



L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

BURN-OUT

L'**ANFIIDE** est une association professionnelle généraliste, créée en 1924, reconnue d'utilité publique depuis 1932, affiliée au Conseil International des Infirmières.

L'**ANFIIDE** a été invitée à participer le 20 octobre à l'Assemblée Nationale à une table ronde dans le cadre de la **mission d'information sur l'épuisement professionnel** présidée par monsieur Yves Censi, monsieur Gérard Sebaoun étant le rapporteur.

À cette table ronde étaient également conviés l'Ordre National des Infirmiers, la Coordination Nationale Infirmière et le Syndicat National des Professionnels Infirmiers.

« **L'organisation de l'hôpital est elle devenue une source d'épuisement professionnel ?** » était la question centrale posée à l'ensemble des confédérations.

Chaque confédération présente bénéficiait d'un temps alloué de 5 minutes pour des propos liminaires suivi d'un temps de réponses aux questions du rapporteur concernant le dépistage et la prévention de l'épuisement professionnel dans la fonction publique hospitalière.

L'**ANFIIDE**, en sa qualité d'association généraliste regroupant des infirmiers exerçant dans tous les environnements de pratique, a posé dans son argumentaire comme préalable que si l'épuisement professionnel concerne le mode d'exercice hospitalier, il concerne tout autant les autres modes d'exercice.

Ce sujet sensible n'est pas nouveau. Dès 1966, l'**ANFIIDE** avait lancé une enquête nationale «L'infirmière face aux conditions économiques et sociales de sa profession»¹ dont les résultats, conclusions et propositions notamment en termes d'engagements associatifs constituent toujours le fil conducteur de nos actions.

Aujourd'hui quel que soit le mode d'exercice, à l'hôpital, au domicile, en entreprise, à l'école ou en collectivité, le désarroi et le profond malaise des infirmières sont manifestes face aux contraintes et incohérences auxquelles elles sont soumises, à l'instar des autres acteurs du secteur sanitaire et médico-social. Au quotidien, **les infirmières usent toujours plus de leur disponibilité, de leur savoir-faire et leur savoir-être afin de tirer le meilleur parti des ressources disponibles s'adaptant ainsi en permanence aux exigences du système de santé, pour répondre aux besoins des patients dans des situations souvent très complexes et parfois imprévisibles.**

Nous avons délibérément choisi, eu égard au temps accordé, de présenter un constat non exhaustif des causes de l'épuisement professionnel dans l'exercice libéral, les causes de l'épuisement professionnel dans les autres exercices ayant été développées par les autres confédérations. Les causes recensées de l'épuisement professionnel en pratique libérale sont multiples. Citons :

- **Les déterminants en santé et l'émergence du virage ambulatoire conduisent à des prises en charges de plus en plus précoces et sur le long terme des patients à domicile, soins assurés, en particulier, par les 128000 infirmiers libéraux²,**
- **La constante augmentation des maladies chroniques nécessitant soins, éducation et accompagnement,**
- **Le vieillissement de la population et des aidants, également vieillissants, proches de la rupture dans bon nombre de situations de dépendance et de maladies chroniques,**
- **L'augmentation de la précarité, des personnes en rupture de parcours ou en situation de détresse mentale, des situations de soins difficiles, engendrant menaces et violences vis-à-vis de soi-même comme vis-à-vis des autres selon les secteurs d'activité,**

1. Résultats de l'enquête organisée par l'Anfiide avec le concours de la directrice économique et social au CII

2. 128767 infirmiers libéraux recensés par la DREES fin 2015. Les dépenses de santé en 2015, édition 2016, Drees. Fiche 7, Page 45

- Des sorties mal préparées de patients porteurs de soins lourds, dans un environnement de vie souvent très peu adapté,
- L'insuffisance de formalisation des parcours de soins ville/hôpital s'objectivant par une rupture de la continuité des soins assurés par les infirmiers libéraux et le développement des services d'hospitalisation à domicile sans partenariat coordonné,
- Le durcissement de la réglementation encadrant l'exercice à domicile et le renforcement des contrôles des caisses d'assurance maladie,
- La nomenclature obsolète des actes régissant la facturation de soins au domicile, ne répondant plus aux besoins de la population, ni à la réalité des soins prodigués en matière d'éducation et d'accompagnement.

Un certain nombre de réponses peuvent être apportées, constituant autant de voies de recherche d'amélioration des conditions d'exercice.

En voici quelques unes, parmi d'autres que nous soutiendrons également :

- Instaurer une médecine du travail pour les infirmiers libéraux,
- Réintégrer les formations sur la gestion des risques psycho sociaux et d'épuisement professionnel au DPC,
- Editer des guides de prévention de l'épuisement professionnel aux infirmiers libéraux,
- Sensibiliser les infirmiers libéraux au document unique,
- Continuer à renforcer le lobbying fait autour de la profession infirmière, dans un but de reconnaissance de son expertise et de sa contribution pour la santé de la population française.

Devant l'ampleur et la gravité du sujet, cette réflexion sera poursuivie afin de laisser la parole à nos collègues infirmières de santé au travail, infirmières scolaires, infirmières spécialisées, infirmières dans les administrations... mais aussi étudiants infirmiers.

L'**ANFIIDE** appelle de tous ses vœux que l'Ordre National des Infirmiers, syndicats, associations professionnelles et institutions gouvernementales puissent avancer **ENSEMBLE** pour endiguer cette épidémie d'épuisement professionnel dans la profession infirmière. **Il en va de la qualité des soins prodigués à la population française et de la qualité de vie au travail des infirmières.**

Des paroles... aux actes !



ANFIIDE 

Contribuons à notre profession en France et dans le Monde

secretariat@anfiide.com www.anfiide.com

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - AFFILIÉE AU CII